

Bien vivre à Cagny



**100 archéologues européens
pour 400 000 ans d'histoire**

Edito du Maire

Dans son édition du 5 avril dernier, le Courrier Picard titrait : « les premières hausses d'impôts frappent à Longueau (+8%) et à Camon (+9%) , d'autres hausses sont attendues à Boves, Salouel et ailleurs.....

Dans l'édition du 15 avril, il situait Cagny en 10^{ème} position parmi les communes les plus riches de la Métropole Amiénoise. Le lecteur attentif avait bien sûr noté que ce classement était **virtuel** car basé sur le potentiel fiscal de chaque commune, potentiel calculé sur le taux moyen d'imposition national des 4 taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, contribution financière des entreprises). Pour être classé en 10^{ème} position, il faudrait augmenter considérablement la fiscalité des habitants, en particulier en doublant la taxe d'habitation, ce que nous ne voulons pas faire.

Quelle est la réalité ?

Lors de notre réunion du Conseil Municipal du 5 avril, j'ai rappelé aux élus la situation financière de notre commune ainsi que l'impact des baisses des dotations de l'Etat. J'ai également rappelé les efforts de rigueur que nous avons faits depuis notre élection ainsi que ceux que nous allons devoir faire dans les prochains mois. Je vous invite d'ailleurs à retrouver le compte-rendu complet de ce conseil sur notre site internet «ville-cagny».

Quelle est la situation financière de la commune ?

La trésorière des finances publiques, dans le rapport d'audit que je lui ai demandé, exprimait son inquiétude suite « à une évolution risquée des finances de la commune entre 2010 et 2014, car les dépenses réelles de fonctionnement augmentaient plus vite que les recettes ». Dans ce même rapport, la trésorière reconnaissait l'effet positif de « la politique des dépenses de fonctionnement qui a permis de réduire de 50 000 € les charges en 2014 et 2015 par rapport à 2013 améliorant ainsi notre capacité d'autofinancement» .

Qu'avons-nous fait ?

Je rappelle que nous avons, lors de notre campagne électorale, indiqué qu'un poste d'adjoint serait supprimé de façon à réaliser une économie conséquente. Nous sommes allés plus loin, compte tenu de notre situation financière difficile, en réduisant l'indemnité du maire, ainsi que les indemnités de deux des trois adjoints de 25%. Même avec la création de 2 postes de conseillers délégués, bien utiles tant les dossiers à porter sont nombreux, la charge salariale des élus de la commune a diminué de 22%.

Et la fiscalité ?

Nous avons également, pendant la période électorale, indiqué (comme les 2 autres listes en compétition) ne pas augmenter la part communale sur les trois taxes, et c'est ce que nous avons fait en 2014, 2015 et cette année. Malheureusement, la diminution imprévue des dotations impacte Cagny comme toutes les communes de France.

En 2014, nous savions que l'enveloppe de dotations de l'Etat devait diminuer de 3 milliards d'euros, et c'est sur cette base que nous avons pris nos engagements. Aujourd'hui la «règle du jeu» a considérablement changé puisque cette baisse des dotations est passée de 3 à 11 milliards d'€.

Pour Cagny, la baisse des dotations cumulées sur le mandat est estimée entre 275 000 € et 312 000 € (source Amiens Métropole).

Pour une parfaite information, sachez que notre commune se situe à la 8^{ème} place (sur 33) en terme de revenu moyen par habitant. Par contre, nous sommes en 27^{ème} position en terme d'effort fiscal (source Amiens Métropole). Cela signifie que 26 communes de la Métropole Amiénoise ont une fiscalité supérieure à la nôtre, et certaines de ces 26 communes sont contraintes à l'augmentation de leurs impôts dès cette année.

Je souhaite tout faire pour ne pas avoir à augmenter la fiscalité, parce que l'imposition sur le revenu a déjà considérablement augmenté ces dernières années. Je préfère différer certains investissements.

Malgré nos efforts, l'avenir est incertain et je ne peux garantir aujourd'hui de ne pas être contraint à augmenter les impôts, comme certaines communes voisines, avant la fin du mandat. Nous devons financer de nombreux projets indispensables aujourd'hui, tels l'éclairage des lotissements Garenne prévu cet été pour 125 000 € et aussi l'accessibilité des sept bâtiments communaux pour un coût estimé à 186 000 € (sachant que nous n'avons plus que 3 ans pour réaliser ces travaux d'accessibilité alors que la loi a été votée en 2005). Ces investissements sont obligatoires et nous devons donc recourir à l'emprunt car notre capacité d'autofinancement est limitée malgré nos efforts.

Vous retrouverez dans notre dossier «finances» le détail de notre action.

Sachez enfin, que nous communiquerons avant la fin de l'année, sur les nombreux projets portés et réalisés par vos élus depuis deux ans.

Je vous souhaite d'excellentes vacances .

Bien à vous
Alain MOLLIENS

2 > Edito du Maire**3 > ACTU**

Compte rendu des réunions du Conseil Municipal du 19 janvier 2016 et du 5 avril 2016

5 > DOSSIERS

Plan Local d'Urbanisme
Les finances de la commune

8 > VIE SCOLAIRE

Les activités périscolaires
La cantine

9 > LA BIBLIOTHEQUE

Le conteur Vincent Gougeat
Rencontre avec M. Her et P. Dron
Lecture à haute voix

10 > HOMMAGES

La cérémonie du 8 mai

12 > MANIFESTATIONS, FESTIVITÉS

Les voeux du Maire
Les voeux à l'EHPAD
Le goûter et le repas des aînés
Pâques : la chasse aux oeufs
Les nouveaux arrivants
Bourse toutes collections
La rèderie

15 > INFOS

Robin des routes
La coupe archéologique
Les associations sportives
Les incivilités
Nettoyage des caniveaux
Les îlots verre et papier
Somme propre
Les beaux jours arrivent...
Les panneaux voiries, circulation
Tranquillité vacances

18 > EXPRESSION DES LISTES ÉLUES**19 > VIE MUNICIPALE**

Ils nous ont quittés
Agenda - Etat civil

Extrait* de la séance du Conseil Municipal du 19 janvier 2016

*(Intégralité des séances consultable sur le site de la commune)

Remboursement de 650 € pour location de la salle des fêtes.

M. le Maire explique à l'assemblée que l'annulation a été causée par le décès du futur époux et qu'il convient de rembourser la somme versée par l'intéressée pour son projet de location de la salle des fêtes.

Pour : 15 - 0 abstention - 0 contre

Présentation de l'élaboration du P.L.U. par le cabinet d'études Ingeter

Florent Dereumaux et Christophe Cocqueel détaillent pour le conseil les différentes étapes de la procédure à savoir : la délibération de prescription, l'état des lieux et des enjeux, le projet d'aménagement et de développement durables - PADD, l'orientation d'aménagement et de programmation, les traductions réglementaires, la délibération d'arrêt de projet, la consultation officielle des personnes publiques associées, l'enquête publique et l'approbation. La première réunion d'information au public est prévue le vendredi 29 janvier 2016 à 19 heures 30 à la salle des fêtes de la commune.

Points divers abordés pendant le conseil

- Vœux des membres du conseil aux résidents de l'Ehpad : ces vœux se dérouleront le mardi 26 janvier à 15h30. C'est une première, cela ne s'est jamais fait par le passé.

- Le Président du SIVOM a rencontré M. le Maire pour proposer l'adhésion de la commune au SIVOM pour la voirie communale : le dossier sera à étudier en commission finances avant le passage au prochain conseil municipal pour décision.

- Un point a été fait la semaine dernière avec les experts d'Amiens Métropole et de la FDE au sujet des travaux de la rue Latapie prévus cette année. Nous devons décider pour la création ou pas d'un parking pour les riverains à hauteur du numéro 29. Un devis doit nous être transmis dans les prochains jours.

- Jacques Wattebled qui gère le dossier d'aménagement du cimetière (columbarium et cavurnes) présentera prochainement à la commission finances une proposition d'une nouvelle tarification pour notre cimetière, pour décision au prochain conseil municipal.

- Martine Rousselle travaille sur le dossier Cagny Numérique : en effet nous souhaitons comme vous le savez dématérialiser une grande partie de notre communication «papier». Cela se fera, bien sûr, sur la base du volontariat. Un mail sera envoyé aux élus afin de tester le système qui sera proposé prochainement aux Cagnysiens. De même nous proposerons aux élus de recevoir les convocations et l'ordre du jour des conseils municipaux par mail, et pour cela nous vous demanderons votre accord préalable.

Extrait* de la séance du Conseil Municipal du 5 avril 2016

Accessibilité des bâtiments : Mandat à M. le Maire pour dépôt du dossier AD'ap et des demandes pour déroger au calendrier compte tenu des finances de la commune.

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Convention de reprise de voirie de la résidence de l'Épinette.

Il convient de donner mandat à M. le Maire pour signature de la convention.

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Adhésion de la commune de Ham à la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme - FDE 80

M. le Maire précise que la ville de Ham a demandé à adhérer à la FDE 80.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se déclare favorable à l'adhésion à la Fédération de la ville de Ham.

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Transfert de compétence en matière de création et d'exploitation des infrastructures de charge des véhicules électriques au profit de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

FDE 80 - compétence optionnelle - maintenance

M. le Maire expose au conseil municipal les services que propose la FDE80 dans le cadre de l'éclairage public. Dans le cadre des compétences optionnelles, la FDE80 propose de prendre à sa charge le dossier assurance de l'éclairage public. M. le Maire rappelle le transfert des compétences déjà confiées à la FDE80, dont la dernière sur le groupement d'achat de l'électricité qui devrait nous permettre une économie d'environ 13%.

Il précise la compétence optionnelle gratuite de la FDE80 en cas d'incivilités sur nos lampadaires.

Approbation du compte administratif 2015

M. le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2015 après avis de la commission des finances et du bureau municipal.

M. le maire ayant quitté la séance, le conseil municipal siège sous la présidence d'Alain Spriet, Premier Adjoint. Ce dernier rappelle les chiffres de l'exercice 2015 issus de la commission finances: recettes de fonctionnement 745 507€, dépenses de fonctionnement 720 825€, dépenses d'investissement 87 087€, recettes d'investissement 44 837€.

Résultat d'investissement à la clôture de l'exercice précédent : - 22 326.36€

Résultat d'investissement à la clôture de l'exercice 2015 : - 16 324.48€ soit un résultat de clôture d'investissement 2015 de : - 38 650.84€

Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice précédent : 184 922.76€ dont part affectée à l'investissement de 22 326.36€.

Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2015 : 24 682.14€ soit un résultat de clôture de fonctionnement 2015 de 187 278.54€

Résultat cumulé 2015 : 148 627.70€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour, 0 contre, 1 abstention (Jean-Pierre Vatin) adopte le compte administratif de l'exercice 2015, arrêté comme suit : section de fonctionnement : excédent de 187 278.54€

section d'investissement : besoin de financement de 38 650.84€.

Approbation du compte de gestion 2015

M. le Maire informe l'assemblée municipale que le compte de gestion est conforme au compte administratif de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention adopte le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2015, les écritures étant conformes au compte administratif pour le même exercice.

Affectation du résultat de l'exercice 2015

Rappel du résultat de l'exercice 2015.

Le conseil municipal a adopté le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015, arrêtés comme suit :

section de fonctionnement : excédent de 187 278.54€

section d'investissement : besoin de financement de 38 650.84€

Le conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, décide d'affecter le résultat comme suit: affectation du résultat de l'exercice : 187 278,54€, affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement : 38 650,84€, solde disponible : 148 627,70€, total affecté : 187 278,54€.

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Définition des taux d'imposition 2016

Après délibération et conformément aux engagements pris lors des élections municipales, le conseil municipal fixe les taux d'imposition qui restent inchangés :

- taxe d'habitation 11.46%

- taxe foncière sur les propriétés bâties 19.99%

- taxe foncière sur les propriétés non bâties 47.63%

représentant un produit de taxes directes locales de 456 053€

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Emprunt CRCA

Le conseil après en avoir délibéré, décide :

- de solliciter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole un prêt pour un montant de 300 000€ pour une durée de 15 ans, à taux fixe de 1.72 %, périodicité : remboursement annuel.

- confère toutes délégations utiles à M. le Maire pour la réalisation du prêt, l'apport des garanties prévues, la signature des contrats de prêts à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

Les fonds seront mis à disposition de la commune le 30/04/2016 et la première annuité est fixée au 15/04/2017.

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Budget prévisionnel 2016

M. le Maire expose au conseil les conditions de préparation du budget primitif. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2016, arrêté comme suit : section d'investissement équilibrée à 496 173€, section de fonctionnement équilibrée à 855 349€.

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 1 (Jean-Pierre Vatin)

S.I.V.O.M. de Boves - compétence voirie

A la demande du syndicat, le conseil municipal est sollicité pour opter sur la compétence optionnelle « voirie » proposée moyennant une participation annuelle.

Pour : 0 - Contre : 15 - Abstention : 0

Enseignement catholique - appel de règlement forfait communal

Les chefs d'établissements de l'enseignement catholique sollicitent la commune pour une participation aux frais scolaires de 531.92 euros par enfant de la commune qui fréquente le petit séminaire.

Pour : 0 - Contre : 15 - Abstention : 0

Tarifs cimetière

Les tarifs applicables au 15 avril 2016 sont consultables en mairie.

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Définition des plages de fonctionnement des candélabres à remplacer

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre, M. le Maire propose au conseil de réduire l'intensité de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures (dans l'immédiat, uniquement sur les 97 candélabres à remplacer cette année) de 45 à 25 W. étant entendu que les nouveaux luminaires auront une puissance d'éclairage supérieure aux systèmes actuels. M. le Maire donne les précisions sur l'économie à réaliser.

Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Hauts de France

Suite à la sollicitation de l'association des Maires de la Somme, M. le Maire demande au conseil de le mandater pour signature de la pétition contestant l'appellation « les Hauts de France ».

Pour : 13 - Contre : 1 (Alain Spriet)
Abstention : 1 (Jean-Pierre Vatin)

P.L.U. : PLAN LOCAL D'URBANISME

Avec votre concours, les élus continuent leur travail sur le PLU.

L'établissement de l'état des lieux, véritable diagnostic approfondi de la commune sur des points divers et variés comme la démographie, les zones naturelles, le paysage, l'environnement... a été mené depuis le printemps. Après une présentation aux élus, les grands éléments de cet état initial ont été présentés lors de la deuxième réunion publique.



En se basant sur cette vision objective du territoire, l'ensemble du conseil municipal a commencé à imaginer **«CAGNY 2030»**.

Les élus ont été sollicités pour recueillir leur vision du territoire. Puis ce fût au tour des habitants de se prononcer à travers des tables rondes.

L'ensemble de ces enquêtes a été restitué au conseil municipal le 1er juin 2016.

Une première proposition de **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** a pu être présentée lors de cette réunion.

Les élus continueront à étoffer ce document dans les mois suivants, parallèlement au travail réglementaire (zonage et règlement).

La prochaine étape est donc bien celle de la préparation des documents visant à encadrer le développement de notre commune dans un souci de préservation de notre cadre de vie mêlant développement raisonné et respect de notre identité cagnysienne.

Une réunion publique sur le PADD sera organisée cet automne pour vous présenter les résultats du PADD, véritable co-construction au service de l'aménagement du village. Nous espérons d'ailleurs vous compter aussi nombreux que lors des premiers rendez-vous citoyens. Nous vous informerons de la date de cette réunion prochainement.

Nous vous rappelons qu'un site internet est dédié au plu (**cagny-eplu.fr**) et qu'un registre est ouvert en mairie pour recueillir vos propositions.

Florent DEREUMAUX
INGETER

Dossier Finances

Depuis 2014, dans un contexte budgétaire contraint et des dotations de l'Etat en baisse, le conseil municipal a cherché à retrouver l'équilibre financier. Pour cela, le conseil municipal a travaillé sur l'augmentation des recettes non fiscales et les réductions des charges.

Recettes courantes de fonctionnement

	2013	2014	2015	Évolution 2015/2013	2016
Produits divers	75 604	74 315	97 463	28,9%	80 714
Impôts	417 828	451 906	476 369	14,0%	474 253
Dotations de l'Etat	190 536	196 745	173 434	-9,0%	154 826

Produits divers :

- La gestion des jardins communaux est révisée et les tarifs de location qui concerne majoritairement des Amiénois sont augmentés.
- La gestion et le tarif de location de la salle des fêtes sont réorganisés et modifiés.
- Les tarifs des concessions du cimetière sont augmentés en 2016.

Impôts communaux :

Le produit des impôts a augmenté de 2013 à 2015 sans modification des taux d'imposition, mais se stabilise en 2016. Cette année encore, les taux d'imposition n'ont pas augmenté. Le produit des impôts communaux augmente en raison de l'actualisation des bases et des constructions nouvelles.

Dotations :

La baisse continue des dotations de l'Etat impacte fortement le budget de la commune. Les dotations de l'Etat chutent en 2015 et 2016.

Nous avons reçu un expert de la Métropole pour faire une projection financière jusqu'à la fin du mandat.

Selon Amiens Métropole, elles baisseraient en France de 11 milliards d'euros à l'horizon 2017. Cela signifie une dotation divisée par trois.

Charges courantes de fonctionnement

	2013	2014	2015	Évolution 2015/2013	2016
Charges générales	269 911	240 160	242 574	-10,13%	240 471
Salaires du personnel	395 971	390 460	412 257	4,11%	432 430
Indemnités élus	51 549	43 714	40 071	-22,27%	40 470
Virement investissement	88 396	61 025		ns	62 180

En 2014, le nouveau Conseil Municipal a décidé de réduire des indemnités des élus et s'est efforcé de réduire les charges générales.

➡ De tels efforts de rigueur n'avaient jamais été faits auparavant :

Indemnités des élus :

- La suppression d'un poste d'adjoint.
- La réduction de 25% de l'indemnité du Maire.
- La réduction de 25% de l'indemnité de deux adjoints sur trois, pour indemniser deux conseillers délégués.

Personnel :

Les activités périscolaires impactent fortement le poste rémunérations.

Charges générales :

- Les produits phytosanitaires ont été réduits de 50% entre 2014 et 2015 avec un objectif à 0 € cette année.
- La consommation d'énergie : dès 2014, un audit des bâtiments communaux a été réalisé à notre demande (intervention d'EDF, de la FDE avec comme priorité de revoir l'isolation de la salle des fêtes et des écoles).
- L'installation des sept armoires électriques nouvelle génération pour mieux contrôler l'éclairage public.
- Le remplacement en 2016 de 71 lampadaires des lotissements Garenne et de 28 luminaires irréparables soit 99 remplacements avec réduction d'intensité la nuit, ce qui réduira la consommation électrique.
- L'adhésion au groupement de commande via la FDE80 pour l'électricité et le gaz.
- Les fournitures de bureau avec un objectif de -50% en 2016.
- Le fleurissement de la commune et l'achat d'engrais avec un objectif de moins 30% en 2016.
- La suppression du feu d'artifice depuis 2014
- La réduction du coût global du colis des aînés malgré un nombre de bénéficiaires qui augmente chaque année.
- La renégociation en 2014 de la dette auprès du Syndicat Intercommunal des Alençons après une mise en demeure de payer 14 000 € d'arriérés du mandat précédent, cette dette a été réduite de 13 376 € pour la période 2008/2012.

Virement investissements :

L'année 2015 a connu une pause des investissements (par exemple, le report des travaux de la rue Latapie).

Recettes courantes d'investissement

	2013	2014	2015	Évolution 2015/2013	2016
Subventions, Rbt FCTVA...	38 924	7 524	44 837	15,19%	108 187
Vente terrain	130 000				
Emprunt					300 000
Virement fonctionnement	88 396	61 025			62 180

Les montants perçus sur la première ligne sont liés aux travaux réalisés les années précédentes (FCTVA). Pour 2016, il s'agit d'un prévisionnel qui tient compte des demandes de subventions en cours.

Charges courantes d'investissement

	2013	2014	2015	Évolution 2015/2013	2016
Remboursement emprunt	23 253	17 559	18 284	-21,37%	19 040
Opérations individualisées	299 076	139 309	68 803	-76,99%	438 482

Après une "pause" sur les gros travaux en 2015, la commune s'engage sur des projets structurant :

- l'accessibilité des bâtiments communaux.
- la modernisation des éclairages des lotissements.
- le PLU.
- la requalification de la rue Latapie avec l'enfouissement des réseaux.
- le paiement du fond de concours pour les travaux de voirie et l'éclairage.
- la réparation de l'assainissement de l'école maternelle.

Nous retrouvons ces projets dans les charges au poste "opérations individualisées"

Dans un environnement financier complexe, la situation budgétaire de la commune est maîtrisée.

Notre endettement est faible et nous permet donc d'emprunter pour financer ces investissements importants sans recourir cette année à l'augmentation des impôts.

Alain SPRIET



Le 2 juin, Antonin, un des élèves de l'atelier d'apiculture a présenté aux classes de CE1/CE2, CM1/CM2 la ruche qu'ils ont réalisée avec l'aide des apiculteurs Jean-Louis et Stéphane. Ces ruches ont été déposées sur un terrain communal, rue Latapie et ont déjà accueilli des petits locataires !

Les premières récoltes sont attendues pour le printemps 2017.

Les élèves de l'atelier de pyrogravure, animé par l'adjoint au maire Benoît Durand, ont installé les premiers panneaux gravés du nom de nos chemins communaux. Chaque élève a personnalisé son panneau de son prénom.



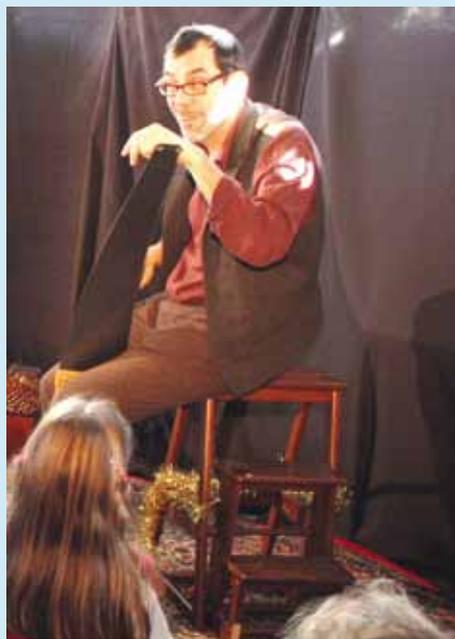
A la cantine, au retour des vacances de février, nos écoliers ont découvert de nouvelles tables (réalisées par nos employés communaux) ainsi que de nouvelles chaises.

Le 14 juin : randonnée de la coulée verte : une sortie vélo pour les élèves de GS/CP avec Stéphanie Maloigne.

Le 18 juin : kermesse de l'école organisée par les délégués des parents d'élèves à la salle des fêtes.

Le 28 juin : journée multi sport

Cette fois, c'était aux grands enfants ... toutes générations confondues, de recevoir leur cadeau de Noël en la personne du comédien de rue-conteur **Vincent GOUGEAT** qui a su capter leur attention en les faisant participer aux contes en chansons et danse. Un agréable moment pour attendre Noël en ouvrant grands les yeux et les oreilles au son d'un concertina, d'un ukulélé, d'une autoharp ou d'une scie musicale.



LA BIBLIOTHÈQUE

par Michèle Biharé

CULTURE



Tentative d'évasion réussie ...

Le 15 avril, **Michel HER** et **Pierre DRON**, épris de grands espaces, ont captivé l'auditoire par des images commentées hautes en couleurs, d'un voyage à la découverte des paysages, peuples, coutumes et religions du Népal. Rencontre fort sympathique et enrichissante qui s'est terminée suivant nos usages, par des échanges à bâtons rompus autour d'un pot convivial.

Une idée pour votre future destination de vacances sportives ? Un guide est empruntable à la bibliothèque...

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, la bibliothèque recevait le 13 novembre, le Groupe de lecture à voix haute de la bibliothèque départementale de la Somme, habituée du lieu. Cette nouvelle soirée constituait une reconnaissance envers ces animaux qui partagèrent, volontairement ou non, le sort de nos Poilus, en auxiliaires de combat ou compagnons d'infortune -chevaux, qui de tous temps ont été utilisés dans la cavalerie, mais aussi dans le cas présent comme animal de trait, renforcés par des mules ou des ânes pour l'acheminement des cuisines roulantes ou fourgons de munitions, - chiens sanitaires, éclaireurs, sentinelles ou messagers, mais également porteurs et tirant des canons ou des charrettes de vivres, sans oublier les pigeons voyageurs dont 5000 furent notamment lâchés pendant la bataille de la Somme. Enormes efforts physiques, pénurie de rations alimentaires, maltraitance parfois furent leur quotidien, mais aussi attachement et connivence entre bêtes et hommes, attachement tout différent que suscitérent ... poux et rats qui devinrent des hôtes indésirables mais permanents dans les tranchées ! Textes réalistes comme



Blaise Cendrars, Henri Barbusse ou Erich Maria Remarque ont pu les écrire, mais aussi anecdotes amusantes et « pensées » animales surent captiver l'assistance qui manifesta tout particulièrement son émotion et son plaisir en direction des lecteurs et lectrices, en un nouveau fructueux partage (loin de se douter des drames qui se jouaient au même moment à Paris, et que quelques jours plus tard, une certaine Diesel périrait elle aussi, sacrifiée à la patrie, lors de ces tragiques événements ...) A noter qu'une exposition, réalisée par le Centre Régional du Livre et de la Lecture en Picardie (CR2L) visible jusqu'au 19 novembre, complétait ce sujet. Les livres d'où étaient extraites les lectures sont bien sûr empruntables à la bibliothèque.



A l'initiative de Nicolas BERNARD, délégué du Souvenir Français, nous avons commémoré cette année les batailles de mai et juin 1940 qui se sont déroulées au sud d'Amiens et en particulier dans notre village.

Nicolas BERNARD a retrouvé de nombreuses familles de combattants français et allemands qui ont lutté et parfois perdu la vie, dans les rues de Cagny.

L'accueil des familles de combattants français et allemands a eu lieu dès 10 heures en salle d'honneur de la mairie où se tenait l'exposition «cagny 1940».

A 11 heures, **la commémoration** s'est déroulée au monument aux morts en présence des familles invitées, de Monsieur Romain JORON, Député de la Somme, de monsieur Pascal RIFFLART, vice-président d'Amiens Métropole chargé des transports, de Madame Nathalie DEVÈZE, vice-présidente d'Amiens Métropole chargée de la culture, de Madame Blandine DENIS,



CETTE ANNÉE UN CARACTÈRE EXCEPTIONNEL.



Conseillère Départementale, des élus, des porte-drapeau, des enfants des écoles, des musiciens de l'école de Boves et de très nombreux Cagnysiens.

A l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire a invité l'assemblée à venir partager **le pot de l'amitié**, place de la mairie en présence de Madame la Secrétaire d'Etat Barbara POMPILI.

A 13 heures, les familles invitées, françaises et allemandes, ont pu partager **un repas avec les cagnysiens**.

L'après-midi, Nicolas BERNARD et Michèle BIHARÉ avaient organisé une **balade historique** dans les rues de la commune pour faire découvrir les principaux sites de bataille.

Au retour de cette balade, un goûter a été offert aux participants et Monsieur le Maire a remis aux familles invitées un livre sur notre belle ville d'Amiens, accompagné **d'un document commémorant cette journée** et en hommage aux combattants français et allemands.



MANIFESTATIONS, FESTIVITÉS



LES VOEUX DU MAIRE

Le vendredi 8 janvier, plus de 300 personnes avaient répondu à l'invitation du Conseil Municipal, dont de nombreux élus, Barbara POMPILI, Secrétaire d'Etat à la biodiversité, Blandine DENIS, Conseillère départementale, Patrick DESSEAUX, Maire de Thézy-Glimont, 1er Vice-Président d'Amiens Métropole, Eric GUEANT, Maire de Blangy-Tronville, Vice-Président d'Amiens Métropole, Guillaume DUFLOT Vice-Président d'Amiens Métropole en charge des sports et Dominique de THEZY, Maire de St Fuscien.

Monsieur le Maire a retracé les grands événements de l'année 2015 dans notre commune. Il a présenté les principaux projets de l'année 2016 (travaux de la rue Latapie, changement de l'éclairage des lotissements Garenne ...). Il a également évoqué le lancement de «Cagny numérique» et a insisté sur le fait que notre commune est la première à avoir eu cette initiative.

Patrick DESSEAUX, Maire de Thézy-Glimont, 1er Vice-Président d'Amiens Métropole a, dans son intervention, salué l'idée proposée par Alain MOLLIENS, d'installer des bennes déchets verts dans toutes les communes de la Métropole. Guillaume DUFLOT, Vice-Président d'Amiens Métropole en charge des sports, est, quant à lui, revenu sur le projet de parcours santé dans le bois de la Garenne.

Avant la partie festive, Alain MOLLIENS a présenté et mis à l'honneur les référents quartier et a remercié les forces de l'ordre représentées par le Commandant PIOT.

LES VOEUX À L'EHPAD

Le mardi 26 janvier, Monsieur le Maire et quelques élus se sont rendus à l'EHPAD afin de présenter leurs vœux aux résidents et membre du personnel. Ce fut l'occasion de projeter et commenter les photos concernant les différentes manifestations qui se sont déroulées dans notre commune en 2015.



différentes manifestations qui se sont déroulées dans notre commune en 2015.

Un moment fort apprécié, car c'est la première fois qu'une équipe municipale va présenter ainsi ses vœux. Cela a permis aux résidents de se tenir informés de la vie de leur village.

Un petit goûter a clôturé ce moment de rencontre bien agréable. Rendez-vous pris pour 2017.

GOÛTER DES AÎNÉS

Le 13 décembre 2015, le traditionnel goûter des aînés était organisé par le Comité des Fêtes.

Boissons chaudes, salade de fruits accompagnée de gâteau battu et confiture, glace et mousseux ont été servis dans une salle des fêtes décorée pour l'occasion.

Cette année, Bruno SAUTY animait cette après-midi dansante.

Un colis gourmand, offert par la Municipalité, a été remis à nos aînés de plus de 70 ans.

Pour l'année 2016, la Municipalité offrira à nouveau un colis aux aînés. 218 colis seront distribués. Malgré les contraintes financières, nous souhaitons maintenir cette tradition.



REPAS DES AÎNÉS

Le 6 mars 2016, les aînés de la commune avaient rendez-vous place Jean Jaurès pour un trajet en bus vers Hangest sur Somme, où ils étaient attendus au restaurant «Le Canard».

Une centaine de personnes a pu apprécier un excellent repas et une bonne ambiance musicale. Monsieur le Maire a tenu à remercier Isabelle BECUE, Présidente du Comité des Fêtes pour son investissement et les bénévoles qui travaillent pour animer la commune et dont l'action permet de financer ce type de manifestation.

LA CHASSE AUX OEUFS

Les enfants de la commune avaient rendez-vous en ce dimanche matin 27 mars dans le parc de l'EHPAD pour l'habituelle chasse aux oeufs de Pâques organisée par les membres du Comité des Fêtes.

Comme l'année précédente, petits et grands se sont appropriés les allées et pelouse du parc à la recherche des oeufs en chocolat. Un grand merci à la direction de l'EHPAD qui, chaque année, met à disposition son magnifique parc.



MANIFESTATIONS, FESTIVITÉS



Le vendredi 18 décembre 2015, les nouveaux arrivants de la commune ont été reçus par la Municipalité dans la salle du conseil de la mairie.

Les élus, les enseignants et les responsables des différentes associations se sont présentés. Une manifestation très appréciée. Chacun a pu faire connaissance durant le cocktail qui a suivi cette rencontre.

Le Comité des Fêtes a organisé **le dimanche 28 février 2016 sa traditionnelle bourse des collectionneurs.** Particuliers comme professionnels étaient présents à la salle des fêtes pour faire découvrir leurs passions.

Des cartes postales aux voitures miniatures, des livres aux timbres, il y avait de quoi assouvir les passions des collectionneurs en tous genres.



Les bénévoles du Comité des Fêtes à l'honneur : Notre journée du 8 mai a eu un vif succès grâce à une trentaine de personnes qui ont aidé, dès 7 heures du matin, pour la bonne organisation de cette manifestation.



Organisée par l'association Car entr'aid, au bénéfice des enfants hospitalisés, **une balade de 50 SOLEX** est passée par Cagny **le dimanche 3 avril 2016** avec une étape sur la place de l'église aux environs de 12h00. Un rafraîchissement a été proposé aux participants afin de permettre aux Cagnysiens de venir découvrir ces solex.



La réderie du 5 juin

Le soleil n'était pas de la partie en ce début de journée et des emplacements loués sont restés vides. Contrairement à toute attente, le temps s'est maintenu et le soleil a rejoint notre village en début d'après-midi. Merci à tous les élus et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette réderie de printemps.



Le vendredi 5 février 2016, l'association «Robin des routes» a réuni à la mairie une trentaine de personnes sensibilisées à la sécurité routière et à la révision du code de la route.

Gratuite et ouverte à tous, les participants ont apprécié l'animation de Messieurs Christian ROUSSEAU, habitant de Cagny et Bernard GUIDE.

Le jeudi 2 juin au matin, de nombreux préhistoriens européens réunis lors du 28ème Congrès Préhistorique de France à Amiens, ont visité **la coupe stratigraphique de La Garenne**, classée au titre des Monuments Historiques.

Cette manifestation scientifique de grande ampleur était ouverte aux Cagnysiens.



Le samedi 30 avril, à l'initiative de Benoît DURAND, adjoint au maire, **la 1^{ère} journée des associations sportives** s'est déroulée au stade René Roussel. Malgré une information transmise aux Cagnysiens,



nous regrettons que peu de personnes se soient déplacées pour rencontrer les animateurs de ces associations.

Nous vous rappelons les coordonnées de ces associations :

- Yoga - Association YDA** : Jeannine BONMARTIN (06 05 39 68 56)
- Tennis club de Cagny** : Laurent ACCART (06 87 20 21 67)
- CYCLO - ES Cagny** : Christine DELATTRE (03 22 49 61 68)
- Club de Pétanque** : Alain DUCROCQ (06 52 00 43 98)
- Gymnastique d'entretien** : Françoise BLIN (03 22 95 24 84)

INCIVILITÉS

Nous déplorons de plus en plus d'incivilités dans les rues de notre commune (vitesse des voitures, stop et feu rouge grillés...). A cela s'ajoute des dépôts de déchets sauvages dans nos chemins ruraux et même dans les rues du village. Une plainte est déposée systématiquement lorsque nous trouvons parmi ces déchets l'adresse de ces personnes peu respectueuses de notre environnement.

Le 24 avril, une bande de «jeunes» aperçue vers 3 heures a sévi dans les rues de la commune. Une voiture stationnée sur l'espace Jean Cotrel a été vandalisée, les barrières devant l'école primaire renversées et plus grave le panneau de signalisation de la rue Louis Baledent a été démonté et jeté au pied du monument aux morts.

A plusieurs reprises, de nombreuses maisons de la commune ont été la cible de jets de cailloux. Les coupables ont été identifiés et des plaintes déposées.

Enfin, nous rappelons aux propriétaires de chiens que leur animal doit être tenu en laisse dans les rues du village et que des «cagnysettes» ont été installées et sont à leur disposition.



NETTOYAGE DES CANIVEAUX LES 24, 26 MAI ET LE 7 JUIN 2016

Notre commune a engagé une démarche volontaire pour ne plus utiliser de produits phytosanitaires avant la date butoir fixée au 1er janvier 2020, par la loi Labbé qui interdit l'utilisation des pesticides dans les espaces publics. Les caniveaux de la commune ont été nettoyés le mardi 24 mai, le jeudi 26 mai et le mardi 7 juin par une équipe de 7 personnes de l'association CPIE vallée de Somme. Nous remercions les personnes qui ont bougé leur véhicule afin de faciliter le travail. Nous vous rappelons que chaque habitant est normalement tenu de nettoyer de façon régulière les trottoirs et les caniveaux sur toute la longueur de sa propriété. (arrêté du 15/9/1999). Dans un contexte financier particulièrement difficile (cf notre rubrique budget), il est important que chacun fasse cet effort dans l'intérêt de tous.

ÎLOTS VERRE ET PAPIER

Deux colonnes «papiers et emballages carton» ont été installées rue des prés et chemin de l'Épinette. Notre commune dispose ainsi de 3 îlots de tri associant le verre et le papier pour plus de praticité. Un sac destiné à regrouper vos déchets «papier» vous sera déposé prochainement par vos élus.



SOMME PROPRE

Les chasseurs ont participé au nettoyage de Cagny le samedi 19 mars dès 9 heures du matin. Les chasseurs ne sont pas rentrés bredouilles !! Malheureusement, la collecte a été bonne. somproupre.jimdo.com

LES BEAUX JOURS ARRIVENT....

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, raboteuses, scarificateurs, ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

**de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi,
de 10h00 à 12h00 le dimanche et jours fériés.**

Nous vous rappelons également que le brûlage à l'air libre de déchets de toute nature, y compris les déchets de jardinage est interdit, ainsi que de détruire des ordures et déchets dans un incinérateur individuel. Les déchets non collectés doivent être déposés en déchetterie.

Les haies dont l'implantation est à moins de 2 mètres de la limite séparative avec le domaine public ou privé de la commune doivent être maintenues à une hauteur de 2 mètres. Les branches des haies, des arbustes ou des arbres ne doivent pas empiéter sur le domaine communal et être coupées au maximum à la limite de séparation.

PANNEAUX VOIRIE, CIRCULATION

Les employés des services techniques ont installé dans nos chemins ruraux des panneaux d'interdiction aux véhicules motorisés (autos, motos et quads). Comme les panneaux précédents avaient été vandalisés, abattus et même volés, ces nouveaux panneaux ont été fixés dans une barrique métallique enterrée pour moitié et remplie de béton. Ces barriques seront repeintes en vert et de la végétation sera installée autour.

Deux panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h ont été installés chemin de l'Épinette, dans le sens de la montée et de la descente, au niveau du complexe sportif. Nous demandons aux automobilistes de respecter cette limitation de vitesse à 30 km/h dans une zone fréquentée par de nombreux jeunes pratiquant le football et le tennis.

Nous renouvelons nos conseils de prudence, rue Mallet et rue Marcel Martin à proximité de l'école.

Le panneau stop a été installé pour «casser» la vitesse et sécuriser le passage protégé qui est emprunté par nos écoliers plusieurs fois par jour, entre la cantine, la garderie et les écoles.



TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances...

Vous quittez votre domicile pour quelques jours...

téléchargez ou venez retirer en mairie le document tranquillité vacances. Ce document est à déposer au poste de police chaussée Jules Ferry à Amiens et permet un passage régulier des forces de l'ordre devant votre habitation. Vous pouvez également prévenir de façon confidentielle la mairie de votre absence pour que nous puissions alerter la personne de confiance que vous avez désignée.

Enfin, les personnes âgées de la commune qui se retrouvent seules en période estivale, peuvent se manifester auprès de la mairie afin que nous puissions soit les contacter par téléphone soit passer à leur domicile régulièrement durant ces vacances.

EXPRESSION DES LISTES ÉLUES

«AGIR POUR CAGNY»

Cagnysiens, Cagnysiennes, cela fait maintenant deux ans que vous avez élu votre conseil municipal. Jusqu'à présent, je n'ai pas souhaité écrire dans le bulletin municipal : à mon avis, il n'est pas fait pour se livrer une bataille politique mais pour y relater les informations importantes pour l'avenir de notre commune et son animation.

Depuis deux ans, j'ai été élu à la Présidence de l'école de musique AMADEUS qui est le plus gros pôle musical de la métropole Amiénoise. J'ai donc également fait le choix de m'investir dans le domaine culturel. En effet, avec le partenariat du Café du Centre, l'école de musique organise des concerts de Jazz le vendredi de Pentecôte, et depuis cette année, un concert de rock le samedi 18 juin dans le cadre de la fête de la musique. Tous ces concerts connaissent un franc succès. Des élèves cagnysiens de notre école ont participé à la dernière commémoration du 8 mai 1945, un des moments forts pour notre commune. AMADEUS a fêté ses 20 ans cette année. Pour cette occasion, nous avons organisé un festival de deux jours à Boves. Cette manifestation a reçu, entre autres, le soutien financier d'entreprises de Cagny. J'amène ainsi quelques animations au sein de notre village et de notre territoire. Je reste à votre service.

David LABELLE
Conseiller municipal

«AGISSONS ENSEMBLE POUR CAGNY»

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un moment très important pour notre commune. Ce document va déterminer pour les années à venir les orientations prises en matière de construction immobilière, de circulation et d'aménagements locaux. Je salue la volonté de consultation des habitants et l'organisation d'ateliers sans l'influence des élus, même si je regrette une participation moyenne.

De notre côté nous avons déjà exposé clairement nos positions, affirmant notamment qu'un projet pavillonnaire n'était pas une solution intéressante ni pérenne à la perte de population. D'une part, nous retrouverions dans quelques années le même problème qu'aujourd'hui avec des jeunes qui quittent Cagny parce qu'ils ne peuvent y trouver un parcours résidentiel adapté (petit logement après avoir quitté le pavillon parental). D'autre part, l'arrivée de nouvelles familles, compte tenu du coût du foncier, n'entraînerait pas forcément l'inscription de nouveaux enfants à l'école de Cagny. Enfin, l'impact environnemental est trop important, détériorant le cadre de vie, augmentant la circulation et les risques, réduisant les surfaces agricoles.

Nous souhaitons davantage de petits logements collectifs de qualité, proposant une autre offre de logement à Cagny, pour les jeunes couples souhaitant s'installer ou les plus âgés ne pouvant entretenir plus longtemps leurs anciennes maisons. Des espaces sont à trouver au sein du village, par exemple, entre la rue Louis Aragon et le Carrefour Market où seules quelques entreprises perdurent. Une légère densification de l'habitat nous semble désormais incontournable. Un plan de circulation réfléchi avec les habitants, incorporant davantage de voies douces (comme le long du bois, par exemple) entre également dans le cadre de l'élaboration du PLU. Des trottoirs respectant l'accessibilité et sécurisant les déplacements piétons face aux stationnements anarchiques font aussi partie des projets indispensables à certaines rues de notre commune.

Concernant le trafic routier, il devient fondamental de travailler les accès à la ville. La rue Latapie est surchargée et il lui faut, dans un futur relativement proche, une voie alternative. La rue Henri Barbusse, elle aussi très fréquentée à certaines heures, doit être préservée des passages poids lourds pourtant interdits mais qui ne respectent pas la réglementation.

Toutes ces réflexions entrent dans le cadre d'un projet de développement conséquent qui doit se réaliser avec des partenaires économiques et institutionnels, mais, surtout, avec la participation des Cagnysiens que nous encourageons une nouvelle fois à s'investir dans la démarche.

Jean Pierre VATIN
Conseiller municipal

«BIEN VIVRE À CAGNY»

Le congrès des maires de France

Le Chef de l'Etat a annoncé le 2 juin dernier, devant les maires de France, une réduction de la moitié de la baisse des dotations prévues pour les communes pour 2017.

Il a reconnu que la situation des communes était «tendue et même insupportable pour certaines d'entre elles».

Lors de cette assemblée, les maires ont demandé l'arrêt des prélèvements.

Le Président de la République a entendu une partie des revendications.

« Il allège de près de la moitié pour 2017, le fardeau supplémentaire qui portait sur les épaules des communes et des intercommunalités » a indiqué François Barouin, le Président de l'association des maires de France.

Nous attendons avec impatience la concrétisation de cette promesse.

Les 12 élus de la liste BVC

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Bruno CAMERLO est décédé le 14 avril 2016 dans sa 55^{ème} année. Même s'il n'habitait plus Cagny, il restait très présent dans notre commune. Bruno, second debout à gauche sur la photo, était le gardien de but emblématique de l'équipe de Cagny qui a remporté la coupe de la Somme en 1990. (challenge GALLAND). Bruno a rejoint au paradis des joueurs de foot Pierrot BISSAC (premier debout à gauche), Gérard LOY (premier rang à droite) ainsi que Jean-Pierre ANDERMATT et Michel FOURNIER qui nous ont quittés il y a quelques années.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille de Bruno.



Quand elle a pris sa retraite, **Madame Jeannine PORTEBLED** a su retrouver une activité au service des autres en participant à la vie de plusieurs associations, comme «l'école des grands-parents Européens». Celle-ci a pour but de rapprocher grands-parents et petits enfants quand ceux-ci travaillent, mais aussi d'aider les familles à se reconstruire quand les parents interdisaient toute visite. Elle a assuré les fonctions de secrétaire, et de trésorière avec discrétion et efficacité pendant plusieurs années. De même sa participation à la création de la bibliothèque municipale a été importante, ainsi que sa participation au téléthon, qui permettait aux personnes âgées en maison de retraite, de tricoter de nombreux sujets qui étaient vendus chaque année en leur donnant la satisfaction de se sentir toujours utiles à la société. Nous renouvelons à son époux, à son fils, et à toute sa famille nos condoléances très sincères.

Annie PLEUTIN

AGENDA Les dates à retenir...

- 14 juillet :** **Commémoration : rendez-vous espace Jean Cotrel à 11 heures**
- 25 septembre:** **Réderie d'automne**
- 11 novembre:** **Armistice de 1918 rendez-vous espace Jean Cotrel à 11 heures**
- 26 et 27 novembre:** **Exposition peinture**
- 3 décembre:** **Téléthon**
- 3 et 4 décembre :** **Marché de l'artisanat à la salle des fêtes**
- 11 décembre:** **Goûter des aînés**

NAISSANCES Bienvenue à...

Marie-Zélie REVERDY née le 23 février 2016

MARIAGE Ils se sont unis...

Martine BRUNEL et Roland DOUAY
le 30 décembre 2015

Laetitia FOVET et Benoit HERVOUET
le 29 janvier 2016

Anaïs DAMAGNEZ et Steven MARY
le 11 juin 2016

DÉCÈS Ils nous ont quittés...

Yvonne MAHIEU	le 12 novembre 2015
Raoul BEAUSIRE	le 19 novembre 2015
Marie DAULON	le 28 novembre 2015
Thérèse MOREAU	le 28 novembre 2015
Louis GADIOUX	le 23 décembre 2015
Yves ALLEMAND	le 22 janvier 2016
Martine DUMERCY	le 28 janvier 2016
Christine DAGNIAUX	le 24 mars 2016
Jean-Pierre CARDON	le 24 avril 2016
Jeannine PORTEBLED	le 20 mai 2016

Mairie de CAGNY - Place Emile Zola - 80330 CAGNY ☎ 03.22.50.30.00 - Fax : 03.22.50.30.04
E.mail : mairie.cagny@amiens-metropole.com -

Retrouvez les informations de votre commune sur le site internet : www.ville-cagny.fr

Heures d'ouverture :

La mairie est ouverte du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 ainsi que le vendredi de 10h00 à 12h00
Le secrétariat de mairie vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi matin entre 7h30 et 12h00

ASTREINTE TÉLÉPHONIQUE : en dehors des heures de présence mairie (7h30-17h00), pour toute urgence, composez le ☎ 06 85 58 64 93



CAGNY NUMERIQUE : nos informations par E-mail

170 foyers cagnysiens adhèrent déjà à notre communication dématérialisée.

Dans le cadre de notre politique de développement durable instaurée depuis notre élection, nous souhaitons réduire l'utilisation du papier dans notre commune et nous proposons de vous communiquer dorénavant nos informations par E-mail.

Pour cela, nous vous demandons de nous communiquer **vos noms, prénoms et adresse** à l'adresse E-mail dédiée à cette opération **CAGNY Numérique** :

«cagny.com@gmail.com»

Votre adresse mail sera utilisée uniquement par les services de la mairie et bien sûr ne sera pas communiquée. Un autocollant « Cagny numérique » sera apposée sur votre boîte aux lettres afin d'éviter la distribution papier. Vous recevrez en priorité les informations de votre commune.



LE SITE INTERNET :

Retrouvez l'actualité de notre village
mis à jour chaque semaine sur le site :

<http://www.ville-cagny.fr>



LA PAGE FACEBOOK :

Consultez régulièrement notre page facebook :

mairie de cagny-80



Particuliers et professionnels

Entêtes de lettre - Cartes - Dépliants - Flyers - Chemises - Affiches
Blocs - Carnets - Brochures - Etiquettes - Liasses - Plaquettes
Personnalisation de documents - Mailings - Routage...

Objets publicitaires

Impression numérique - Petits et grands formats

Si vous souhaitez paraître
dans le **bulletin municipal**
de Cagny,
contactez-nous au
09 67 28 17 33